



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 160

Texte de la question

MOUVEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Christian Blanc. Monsieur le président, chers collègues, ma question s'adresse à Xavier Bertrand, ministre du travail.

Monsieur le ministre, alors qu'une nouvelle journée de grève a lieu sur l'ensemble du territoire national, entravant à nouveau les services de transports publics et pénalisant l'ensemble de nos concitoyens, je voudrais rappeler, au nom du groupe Nouveau Centre, qu'aucune démocratie ne peut fonctionner sous le diktat des intérêts catégoriels. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Maxime Gremetz. Lagardère !

M. Christian Blanc. Ce conflit intervient alors même que le Gouvernement a démontré ces dernières semaines, et encore aujourd'hui, toute son ouverture au dialogue, mais aussi sa ferme détermination à mener cette réforme nécessaire.

Monsieur le ministre, hier soir et ce matin, vous avez reçu tous les partenaires sociaux, ce qui prouve, une nouvelle fois, que, avec le Premier ministre, vous avez la volonté de mener la réforme dans la concertation, contrairement à ce que certains laissent entendre.

Pouvez-vous nous informer des éléments issus de ces nouvelles rencontres ? Quelles sont les prochaines étapes de la réforme, chacun étant maintenant devant ses responsabilités ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. Vous l'avez dit, monsieur le député, chacun est aujourd'hui face à ses responsabilités et je voudrais, en responsabilité, vous parler en toute transparence et vous rapporter exactement ce qui m'a été dit dans mon bureau, aujourd'hui — j'insiste sur le mot " aujourd'hui ". Chacun s'accorde désormais à reconnaître que priorité doit être donnée aux négociations dans les entreprises — et je pèse mes mots. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. Maxime Gremetz. Tripartites !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Chacun veut avoir l'assurance que ces négociations d'entreprise vont pouvoir progresser, car chacun connaît bien les piliers de cette réforme que le Premier ministre vient de rappeler. Sans ces piliers, les Français ne seraient pas sur un pied d'égalité en matière de retraites. Or, ils aspirent à cette égalité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)* Cela empêche-t-il la discussion ? Certainement pas, bien au contraire. Nombreux sont les sujets qui peuvent et doivent être discutés dans les entreprises. Je tiens à vous dire que, hier encore, au-delà des discussions qui, à la demande du Président de la République et du Premier ministre, se sont tenues au ministère du travail...

M. François Hollande. Pourquoi si tard ?

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. ...des réunions se sont déroulées dans les

entreprises. Le dialogue progresse, les choses bougent et vont bouger encore dans les heures qui viennent. Nous avons aujourd'hui une occasion unique de montrer que la négociation est toujours préférable au conflit. *(Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Je n'oublie pas — pas plus que vous — que notre pays connaît aujourd'hui un conflit, avec des millions de Français privés de moyens de transport et une participation élevée, même si elle est en baisse par rapport au dernier conflit. Dans les heures qui viennent, je transmettrai une lettre de méthode, qui correspond précisément aux différents points qui ont été évoqués dans mon bureau avec les organisations. Nous montrons clairement que la volonté exprimée par les Français et par une grande majorité d'entre vous est conforme à celle du Gouvernement, qui entend mener jusqu'au bout la réforme des régimes spéciaux, mais que le dialogue, que nous avons toujours appelé de nos vœux, auquel nous avons toujours cru, trouve aujourd'hui des interlocuteurs qui veulent avancer avec nous. Vous l'avez dit, chacun est face à ses responsabilités. Le Gouvernement prend les siennes, à nouveau, cet après-midi, et il importe maintenant que la voix de la raison et le dialogue trouvent leur place dans les entreprises. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Blanc](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 160

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 novembre 2007